Lextenso
Annonces & Formalités

Petites affiches
Gazette du Palais
Quotidien Juridique
Les Affiches Versaillaises
La Loi
Odal
Oplec

Justificatif de parution

Justificatif généré le 30/05/2024

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 30/05/2024
Département : (92) Hauts-de-Seine (92)
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/742026
N° d'annonce : 742026

LES LABORATOIRES SERVIER

Sigle : Servier-Ardix-Eutheraphie-Biopharma -

Société par actions simplifiée au capital de 237.364.812 €

Siège social : 50 rue Carnot 92284 SURESNES CEDEX

085 480 796 R.C.S. Nanterre

Suivant procès-verbal en date du 17 mai 2024, assemblée générale extraordinaire statuant en application de l'article L.225-248 du Code de Commerce, a décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société.

Pour avis.

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeSs5n7MS
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeSs5n7MS

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)